

Perspectives de financement dans le secteur de l'énergie en Europe :

- Les banques sont prêtes à financer les projets énergétiques européens
 - La maîtrise des risques reste au cœur de leurs préoccupations

Selon une nouvelle étude de KPMG

Le secteur énergétique européen va devoir faire face dans les années à venir à d'importants besoins d'investissement, recourant majoritairement à l'emprunt bancaire. Principal fait marquant : les établissements financiers restent confiants et acceptent de financer les projets du secteur, à condition qu'ils soient structurés pour minimiser les risques et qu'ils bénéficient de l'engagement des gouvernements pour un cadre réglementaire stable et cohérent.

Infrastructures énergétiques : des besoins d'investissements importants mais indispensables

L'Agence Internationale de l'Energie (AIE)¹ estime à 1 900 milliards d'euros les investissements qui devront être réalisés dans le secteur énergétique européen au cours des 25 prochaines années. Ces investissements sont nécessaires pour **faire face à la croissance de la demande** (+23 %, soit un taux de croissance annuel de 1,4 %²), **remplacer les infrastructures existantes** et **réduire les émissions de CO²**. 68% des capitaux vont être investis dans la construction de nouvelles infrastructures de production, le reste étant dédié aux infrastructures de transport et de distribution

Les besoins d'investissement pour la création de nouvelles capacité de production sur les 15 prochaines années sont estimés entre 733 et 1 000 milliards d'euros en Europe, pour la construction de près de 600 GW supplémentaires

Selon cette étude, **l'éolien** drainera le plus d'investissements avec un montant de 237,6 milliards d'euros, suivi de près par le **charbon** (235,3 milliards d'euros), le **solaire** (180 milliards d'euros), et le **gaz** (142,6 milliards d'euros).

Evaluation des besoins d'investissement dans le secteur Energie en Europe pour 2011-2025

Technologie	Investissement (€kW)	Estimation basse		Estimation haute	
		Capacité (GW)	Investissement (millions d'€)	Capacité (GW)	Investissement (millions d'€)
Charbon	1 600	126	201 044	147	235 343
Gaz	800	122	97 775	178	142 678
Pétrole	800	2	1 735	2	1 735
Eolien	1 400	107	149 576	170	237 622
Solaire	5 000	24	121 200	36	180 050
Autres énergies renouvelables	3 500	21	73 558	25	87 838
Nucléaire	3 500	-	-	5	16 100
Hydro	2 500	35	88 568	46	116 243
Total		437	733 455	609	1 017 608

Source : KPMG, ENTSO-E, OCDE

¹ AIE World Energy Outlook 2010

² Economist Intelligence Unit (EIU)

Un fort intérêt des banques européennes pour les projets énergétiques

Le financement bancaire reste primordial pour la réussite de ces projets de construction : sa contribution attendue atteint 60 % du capital requis. La plupart des banques interrogées se déclarent impliquées – ou prêtes à s’impliquer – dans le financement d’infrastructures énergétiques. Et à partir du moment où elles décident de s’impliquer dans un financement d’un projet, elles tiennent à jouer un rôle actif dans la transaction.

Elles affichent une préférence pour le financement de projets supérieurs à 50 millions d’euros, et pour le secteur des **énergies renouvelables** à fort potentiel de croissance, en particulier les projets éoliens et solaires photovoltaïques.

Minimiser les risques projets dans un contexte financier évolutif

Pré-requis nécessaire au financement selon les banques interrogées : des projets bien structurés et une prise de risque limitée. Si les liquidités dont disposent les porteurs de projet ne figurent pas en tête de leurs préoccupations, elles accordent en revanche une réelle importance à la qualité des projets et préfèrent les projets de transport et de distribution avec une rémunération réglementée et basée sur la valeur des actifs.

« Les chocs financiers récents et les crises traversées par le secteur de l’énergie ont changé les perspectives de financement, durcissant les conditions d’accès au crédit. Compte-tenu de la forte compétition pour le capital disponible, les porteurs de projets doivent au préalable identifier l’ensemble des risques auxquels s’exposent leurs investisseurs potentiels », indique **Wilfrid Lauriano do Rego, Associé, responsable du secteur Energie de KPMG en France.**

Les banques interrogées sont susceptibles de s’engager en priorité sur les projets qui s’appuient sur des **contrats d’achat d’énergie** à long terme (*Power Purchase Agreement – PPA*). Les deux autres facteurs clés de succès cités par la plupart des établissements financiers reposent sur le recours aux contrats de construction clés en main sécurisés (EPC contracts) et la **relation de confiance** instaurée avec les porteurs de projet.

Jacques-François Lethu, Associé KPMG responsable des services Audit dans le secteur de l’Energie, souligne que « Le risque de remise en cause des dispositifs réglementaires est le frein le plus important du point de vue des institutions financières pour s’engager sur des projets de long terme. Le facteur exogène le plus déterminant pour les banques est la présence d’une **réglementation nationale** capable de garantir la viabilité du projet à long terme. Les banques soulignent l’importance du rôle de l’Etat qui, plus qu’un apport de fonds publics, doit avant tout définir un cadre réglementaire précis et stable pour chacune des technologies considérées. ». Dans le domaine des énergies renouvelables, elles préfèrent le **dispositif de tarif de rachat réglementé** (*Feed-In Tariff – FIT*) aux systèmes de certificats verts par exemple.

Il faut noter que la mise en œuvre de certaines réglementations visant à limiter les risques dans le secteur financier génère des contraintes supplémentaires pour les banques, notamment **Bâle III**. Elles pourront parfois constituer un frein au financement et déboucher sur une hausse du coût du capital.

Méthodologie


Entre le dernier trimestre 2010 et le premier trimestre 2011, KPMG a mené des entretiens individuels auprès de cadres dirigeants des principales banques en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique, sélectionnées parmi les établissements ayant réalisé les 30 transactions financières les plus importantes en 2010.

Contacts :

Chloé Poracchia, Attachée de presse KPMG, 01 55 68 90 31, cporacchia@kpmg.fr

KPMG en France

Premier groupe français de services pluridisciplinaires, KPMG est membre de KPMG International Cooperative, réseau de cabinets nationaux indépendants, présent dans 150 pays. Il intervient auprès des groupes internationaux, sociétés cotées, PME, entités du secteur public et de l’économie sociale et solidaire, dans le cadre d’activités d’audit, d’expertise comptable, de conseil et d’accompagnement juridique et fiscal.

www.kpmg.fr  [Suivez notre actualité sur Twitter !](#)